

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Centre Communal d'Action Sociale

Séance du : Mercredi 11 décembre 2024



Présents : Mesdames LOMBARDO / BRUNET JAILLY /
VIALLE / CUILIER / SEYMAT / HAMDI
Messieurs DUMAS / ALLAMANDO

Absents / Excusés : Messieurs LEROY / AKYUREK / DURILLON /

Pouvoirs : Madame ZULIAN donne son pouvoir à Madame
LOMBARDO
Monsieur TRANCHANT donne son pouvoir à Madame
BRUNET JAILLY

Secrétaire de séance : Christine NEMOZ MOREL

N° 2024/11/12/31

OBJET : CCAS -Adhésion « Potami »

Considérant que le CCAS a mis en place une parcelle de jardin partagé et solidaire en 2023.

Considérant que par délibération du 5 décembre 2023 le Conseil d'Administration a validé le règlement intérieur du jardin partagé fixant l'adhésion annuel à 10.00 €.

Le Conseil d'Administration, après avoir discuté

- **APPROUVE** le principe d'une adhésion de 10.00 € annuel au jardin partagé et solidaire
- **AUTORISE** sa Présidente à rajouter cette recette à l'acte constitutif de la régie mixte du CCAS à compter du premier janvier 2025.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET RENDU
EXECUTOIRE COMPTE TENU DE LA TRANSMISSION EN PREFECTURE

Moirans, le 11 décembre 2024

La Présidente,
Valérie ZULIAN,
Et par délégation,
Joséphine LOMBARDO
Vice- présidente du CCAS

